

Le Maire expose à l'assemblée que par lettre du 04 Février 1975, le Directeur Général de la Brasserie GREFF 42, rue de la Commanderie à NANCY, demandait le raccordement du café Riva-Bella situé sur le territoire de la Commune de MESSEIN, sur le réseau d'eau communal de LUDRES.

Par délibération du 05 Mars 1975, le Conseil Municipal de MESSEIN a émis un avis favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- le raccordement sur le réseau d'eau communal du café Riva-Bella appartenant à la Brasserie GREFF est autorisé,
- une participation calculée par le Bureau d'Etudes communal sera demandée pour ce raccordement,
- le Maire est autorisé à signer une convention avec le Directeur général de la Brasserie GREFF, pour le versement de cette participation.